

« *A matter of imperial safety.* »

## Trafic d'armes et contrebande dans le golfe Arabo-Persique : la mondialisation d'un espace à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle

**Guillemette Crouzet**

Université Paris-Sorbonne, UMR Irice 8138

Cet article s'attache à retracer l'organisation de la contrebande d'armes et de munitions, active à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle entre le Golfe Arabo-Persique et la frontière nord-ouest des Indes, et le combat que les Britanniques menèrent contre elle. Du fait de l'importance du trafic et de ses flux structurés à l'échelle internationale, les Britanniques, Londres et le gouvernement des Indes, durent intervenir non seulement à l'échelle locale, dans le Golfe et l'océan Indien, mais également à un niveau international. C'est la mondialisation croissante du Golfe Arabo-Persique à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle qui est mise en lumière par l'histoire de ces trafics et de leur répression.

*This article examines the organisation of arms and munitions smuggling between the Arabo-Persian Gulf and the Northwest frontier at the end of the 19th century and British attempt against this "illegal" trade. The co-joint intervention of London and the Government of India against this globalised arms traffic, which increased from 1880 onwards is also studied, both at regional and international levels. Thus, this article, by examining the arms traffic and its repression, offers a new perspective on the globalisation of the Gulf at the end of the 19<sup>th</sup> century.*

« *A matter of imperial safety.* »

## Trafic d'armes et contrebande dans le golfe Arabo-Persique : la mondialisation d'un espace à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle

En novembre 1898, un guerrier de la tribu des Ghilzai<sup>1</sup> fut intercepté avec en sa possession un fusil martini-henry, portant l'inscription suivante « *Fraxis, Times & Company* », « 27 *Leadenhall Street, London* », qu'il déclara avoir acheté à des marchands afghans. En 1901, le *Political Officer* du sud-Waziristan<sup>2</sup> rapporta à Londres qu'il avait lui-même été capable d'acheter des cartouches fabriquées pour *Messrs. Fraxis, Times & Co.* Au début de l'année 1902, sur le cadavre du fils d'un chef de tribu du Waziristan, on trouva un revolver avec l'inscription suivante « *made for Fraxis, Times and Company, London* ». Trois menus faits qui nous entraînent sur la frontière nord-ouest des Indes britanniques, bien loin en apparence du golfe Arabo-Persique. Mais les apparences sont trompeuses car en cette fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les tribus du Balouchistan<sup>3</sup> et du Waziristan<sup>4</sup> venaient s'approvisionner en armes sur les rives du Golfe Arabo-Persique. C'est sur ce trafic que notre attention se porte. Ainsi, le milieu de la décennie 1880, même après la fin de la seconde guerre anglo-afghane<sup>5</sup>, marqua-t-il le début d'une progression impressionnante, – tout au moins si l'on en croit les sources<sup>6</sup> –, du trafic d'armes dans le Golfe, jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale, tandis que l'ensemble des mesures prises par les autorités anglo-

---

<sup>1</sup> Les Ghilzai sont des Pachtounes, répartis dans la région de Kaboul et surtout en pays balouche. Ils forment une confédération tribale.

<sup>2</sup> Cet agent était installé à Wana, tandis qu'un autre agent couvrait le nord-Warizistan, à Miranshah. Voir Christian Tripodi, *Edge of Empire: The British Political Officer and Tribal Administration on the North-West Frontier 1877-1947*, Ashgate, Franham & Burlington, 2011. Pour davantage de précisions sur l'administration de ce que l'on appelle « The Empire of the Raj », voir Robert J. Blyth, *The Empire of the Raj, India, Eastern Africa and the Middle East (1858-1947)*, Londres, Palgrave Macmillan, 2003.

<sup>3</sup> Charles Edward Yate, « Baluchistan », *Proceedings of the Central Asian Society*, Guildford, Billing & Sons, Printers Ltd, 1906, n.p.

<sup>4</sup> Hugues Beattie, *Imperial Frontier: Tribe State in Waziristan*, Londres, Routledge, 2001.

<sup>5</sup> La seconde guerre anglo-afghane éclata en septembre 1878 après que l'Emir afghan Sher Ali Khan (1825-1879), le fils de Dost Mohamed, ait refusé de recevoir la délégation britannique conduite par Neville Bowles Chamberlain et envoyée par le vice-roi des Indes, Lord Lytton. Le nœud du problème était que quelques semaines auparavant une délégation russe s'était installée à Kaboul. La guerre dura et prit fin avec le traité de Gandamak du 26 mai 1879 par lequel les émirs afghans abandonnèrent désormais certains territoires aux Britanniques, mais également toute prérogative concernant leur politique étrangère. Voir notamment Benjamin D. Hopkins, *The Making of Modern Afghanistan*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2012.

<sup>6</sup> En l'absence de sources alternatives aux documents britanniques, il faut bien évidemment s'interroger, dans la mesure du possible, sur la réalité de ce commerce. Sur la difficulté de travailler en l'absence de sources « locales » sur le Golfe Arabo-Persique au XIX<sup>e</sup> siècle, voir Guillemette Crouzet, *Genèses du « Moyen-Orient ». Le Golfe Persique à l'âge des impérialismes (circa 1800-circa 1914)*, Paris, Champ-Vallon, coll. « Epoques », a paraître à l'automne 2015.

indiennes se révélaient inadaptées, voire sans résultat aucun. En effet, à la faveur de rebellions très localisées, comme celles des Kharwanis sur la côte de Mekran contre le gouvernement perse en 1897-1898<sup>7</sup>, ou d'autres insurrections bien plus importantes comme celle d'Ibn Saoud en 1900-1904<sup>8</sup> et surtout des troubles qui agitèrent la frontière nord-ouest des Indes de façon continue de 1898 à 1905<sup>9</sup>, le trafic d'armes se développa entre le Golfe et divers espaces macro-régionaux, qu'il s'agisse de la péninsule Arabique ou de certaines zones du sous-continent indien. L'« *arms smuggling* » se déroulait à cheval sur deux frontières : le Golfe, frontière d'eau de l'Empire des Indes, et les zones montagneuses du nord-ouest du sous-continent. En outre, les contrebandiers issus des tribus des frontières, en lien avec les populations khalijiennes, représentèrent rapidement une sorte de défi à l'autorité anglo-indienne : bâtissant des territoires parallèles d'échanges non contrôlés et non taxés, ils inquiétèrent Calcutta, Bombay, Bushire et Londres, comme les pirates<sup>10</sup> et les trafiquants d'esclaves quelques décennies auparavant. À l'instar de ces derniers, par leurs mouvements, leur mode de vie nomade et leurs activités économiques particularisées, les tribus contrebandières effrayèrent les autorités anglo-indiennes. Dans les interstices de l'espace, nés de la fragmentation de la domination politique, se créèrent d'autres territoires que ceux prétendument « découverts » et ensuite cartographiés par les autorités anglo-indiennes : ceux des contrebandiers qui faisaient circuler des armes venues d'Europe. Dans les sources britanniques, à l'espace illégal de la traite dans le Golfe, structuré par divers *hubs* et flux en permanents déplacements<sup>11</sup>, succéda donc celui du commerce d'armes à partir de 1880 environ, qui permit au gouvernement anglo-indien de justifier la nécessité de nouvelles formes de contrôle des espaces côtiers et maritimes. Ainsi, le trafic d'armes et de munitions qui embarrassa d'autant plus les Britanniques que la frontière nord-ouest des Indes s'embrasait, menaçant alors l'autorité du gouvernement anglo-indien dans le sous-continent indien témoigne-t-il de plusieurs choses. De la « porosité » des « limites » inventées par les Britanniques tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, dans des espaces qui pourtant ignoraient la notion de

<sup>7</sup> Roxane Farmanfarmanian (dir.), *War and Peace in Qajar Persia: Implications Past and Present*, Londres, Routledge, 2008 ; Vanessa Martin, *The Qajar Pact: Bargaining, Protest and the State in Nineteenth-Century Persia*, Londres, I. B. Tauris, 2005.

<sup>8</sup> Voir Madawi Al Rasheed, *A History of Saudi Arabia*, Cambridge, Cambridge University Press, 2<sup>e</sup> éd., 2010.

<sup>9</sup> Voir, entre autres, Hugues Beattie, *Imperial Frontier: Tribe State in Waziristan*, Londres, Routledge, 2001.

<sup>10</sup> Simon Layton, « Discourses of piracy in Age of Revolutions », *Itinerario*, 35/2, 2011, p. 81-97 ; *id.*, « The "Moghul's Admiral": Angrian "Piracy" and the Rise of British Bombay », *Journal of Early Modern History*, 17, 2013, p. 75-93 et Guillemette Crouzet, « "A Sea of Perpetual Maritime Truce ?" : Les Britanniques, les pirates Qawasims et la pacification du Golfe Arabo-Persique (1809-1892) », dans *Les Administrations coloniales et la pacification aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, dir. Samia Mechat, Jean-Jacques Roche et Guillaume Lasconjarias, Paris, Éditions du CNRS, 2014, p.125-141.

<sup>11</sup> Guillemette Crouzet, « "A Sea of Blood and Plunder". Lutte contre la traite et politique impériale britannique dans l'océan Indien, le golfe Arabo-Persique et la mer Rouge (vers 1820-vers 1880) », *Monde(s), Histoire, Relations et Sociétés*, n° 1, 2012, p. 213-236 ; *id.*, « "A Slave-Trade Jurisdiction" »: Attempts against the slave trade and the making of a space of law (Arabo-Persian Gulf, Indian Ocean, Red Sea, c.1820-c.1900)", dans *Legal Histories of the British Empire: Laws, Engagements and Legacies*, dir. Shaunnagh Dorsett et John MacLaren, Londres, Routledge, 2014, p. 234-249 ; *id.*, « "A Right to Interfere" : lutte contre la traite et création d'un espace régional de droit dans le golfe Arabo-Persique sous domination britannique (vers 1820-vers 1880) », dans *Histoire, économie et société*, numéro spécial, 2014/2, p. 79-94.

« frontière » pour reprendre l'expression de l'historien Sugata Bose<sup>12</sup>, des difficultés rencontrées par le gouvernement anglo-indien et Londres pour contrôler certaines zones de l'espace sud-asiatique, mais aussi et surtout du processus complémentaire de mondialisation et de régionalisation du golfe Arabo-Persique au XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

C'est d'abord le fonctionnement de ces réseaux du trafic d'armes mettant en lumière le double processus de mondialisation et de régionalisation du Golfe que cet article décrira. La réaction britannique sera ensuite présentée. Suivant la problématique développée par Eric Tagliacozzo au sujet de « *Arms smuggling* » dans la zone de l'Asie du sud-est<sup>13</sup>, nous montrerons qu'il existât un défaut de dialogue entre Calcutta, Bombay et Bushire d'un côté et Londres de l'autre ; mais que coopération peina aussi à s'établir entre les puissances impériales présentes dans l'espace régional à cette date comme entre elles et les États en place. La contrebande d'armes dans le Golfe fut en effet la source d'importantes tensions entre Londres, les Indes et les autorités françaises.

## LA CONTREBANDE D'ARMES DANS LE GOLFE : ESSAI DE SPÉCIFICATION ET DE DESCRIPTION

Essayons tout d'abord de cerner les temps et la géographie de cette activité contre laquelle les Britanniques se mobilisèrent comme ils s'étaient mobilisés contre la piraterie et la traite.

### Le réseau du trafic de 1880 à 1908 *circa* : esquisse d'un territoire « illégal »

La première chose importante à préciser est que le trafic d'armes ne se concentrait pas dans une seule zone. Comme le réseau de la traite, celui du trafic d'armes se caractérisait par une multitude de petits centres, temporaires ou semi permanents, connectés entre eux par les va-et-vient des marchands et des trafiquants<sup>14</sup>. La complémentarité des rives perse et arabe est donc un phénomène à retenir, ainsi que la fragmentation du réseau régional de la contrebande d'armes et de munitions en de multiples micro-réseaux. Il demeure que le littoral perse était jalonné par un certain nombre d'*emporia* d'armes et de munitions<sup>15</sup>. La contrebande était ainsi importante à

---

<sup>12</sup> Sugata Bose, *A Hundred Horizons. The Indian Ocean in the Age of Global Empire*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 2006.

<sup>13</sup> Eric Tagliacozzo, *Secret Trades, Porous Borders: Smuggling and States Along a Southeast Asian Frontier*, New Haven, Yale University Press, 2005.

<sup>14</sup> Sur ces problématiques, voir G. Crouzet, « "A Sea of Blood and Plunder" », *art. cit.*

<sup>15</sup> Voir « Arms traffic: papers relating to gun running in the Persian Gulf, including a history of operations against offenders », India Office Records [désormais IOR ; British Library, Londres] Mss Eur F161/138, 1880-1916 ; « Cpt P. M. Sykes: reports on arms traffic to Afghanistan from Persian Gulf and expenses », IOR/L/PS/8/62, oct. 1897-mars 1898 ; « Selection from correspondence relative to the traffic in arms in the Persian Gulf, 1897-1898. Part II », 26 oct. 1898, IOR/L/PS/18/C87/2 ; « Selection from correspondence relative to the traffic in arms in the Persian Gulf, 1897-1898. Part I », IOR/L/PS/18/C87/1, 28 avr. 1898 ; « Foreign Office Prints: Traffic in arms in the Persian Gulf », IOR/L/PS/20/FO39, 1899-1900 ; « Further correspondence respecting the traffic in arms in the Persian Gulf, & c Part II 1898-1899 », IOR/L/PS/20/FO39/2, dec. 1900 ;

Bushire vers 1890. On estime ainsi qu'en 1897 plus de 30 000 fusils furent débarqués à Bushire. Malgré les efforts du gouvernement perse qui y nomma un agent chargé de la répression du trafic en 1896, le commerce d'armes ne cessa de s'amplifier en raison, selon les archives britanniques, de la corruption des autorités locales et de la faiblesse même du pouvoir central. Les arguments évoqués au moment de la lutte contre la traite se retrouvent donc plusieurs décennies plus tard. Dans ce port, à la faveur d'un contexte aussi favorable, des sociétés commencèrent à faire fortune. Citons une maison d'importation arméno-perse, *A. & T. J. Malcolm & Co.*, et celle anglo-perse, *Fraxis, Times & Co.*, qui s'installa en 1887 avant d'ouvrir des agences à Bahreïn (1895) et Mascate (1896)<sup>16</sup>. Shiraz participa également à ce réseau du commerce d'armes dès le milieu des années 1890, tout comme Bunder Abbas. Plus au sud, les ports de la côte du Mekran étaient également impliqués. Gwadar était sans doute le *hub* principal : il s'agissait du terminal de la plupart des routes caravanières originaires d'Afghanistan et des zones tribales du nord-ouest du sous-continent indien. Ce fut vers 1905 que la contrebande d'armes connut son apogée sur la côte du Mekran et dans le reste du Golfe. Robert Michael Burrell Robert<sup>17</sup> avance qu'entre décembre 1904 et avril 1905, plus de 3 000 fusils furent importés en territoire perse et sur la côte du Mekran. Certains groupes tribaux étaient les acheteurs principaux sur la frontière : les Mohmands et les Afridis dans les zones septentrionales et les Waziris et les Mahsuds au sud. Peu de détails sont donnés par les contemporains sur les ports par lesquels transitaient les armes qui prenaient la direction de l'Afghanistan<sup>18</sup>, mais sans doute une partie d'entre elles était-elle importée en Asie du Sud en transitant par Karachi, Surate ou Bombay, et plus à l'ouest par Gwadar. Nous disposons de quelques indications de prix. En 1905, un martini-henry dans l'un des ports du littoral du Mekran, avec une boîte de 100 cartouches, revenait à 100 roupies. À Mascate, le prix était de 40 roupies. Les prix montaient bien sûr en Afghanistan : à Kaboul ou à Kandahar, un fusil importé de Mascate coûtait 185 roupies et de 350 à 400, plus à l'est, sur les territoires de la frontière. Et avec la pression exercée par les Britanniques, les prix augmentèrent.

Mascate devint dès 1883 une plate-forme très importante du trafic d'armes, pleinement connectée aux ports de la rive perse et de la côte du Makran. Les plus grosses sociétés d'armes installèrent donc des agents dans la capitale omanaise au milieu de la décennie 1890. Et durant la décennie suivante, la cité omanaise devint le principal *emporium* d'armes du Golfe, d'autant que ses communautés de marchands originaires du Mekran, d'Inde, ou de la vallée de l'Indus avaient des connexions en quelque sorte spontanées avec les marchés d'Asie centrale. Ainsi il revenait à des

---

« Arms traffic in Persian Gulf. Supply of information by exporters to the Custom authorities [Opinion of Law Officers] R. E. Webster and R. B. Finlay, 20 March 1899 », IOR/L/PS/18/C92, 1899 ; « Further correspondence respecting the traffic in arms in the Persian Gulf, Part III 1900 », IOR/L/PS/20/FO40/1, sept. 1901.

<sup>16</sup> Voir Emrys Chew, *Arming the Periphery: The Arms Trade in the Indian Ocean During the Age of Global Empire*, Basingstoke/New York, Palgrave-Macmillan, 2012.

<sup>17</sup> Robert Michael Burrell, « Arms and Afghans in Makran: An Episode of Anglo-Persian Relations, 1905-1912 », *Bulletin of the School of Oriental and African Studies*, 49/1, 1986, p. 8-24. Pour un autre type d'analyses, par un contemporain, voir Lovat George Fraser, « Gun Running in the Persian Gulf », *Proceedings of the Central Asian Society*, Londres, Central Asian Society, 1910-1911.

<sup>18</sup> « Cpt P M Sykes: reports on arms traffic to Afghanistan from Persian Gulf and expenses », IOR/L/PS/8/62, oct. 1897-mars 1898.

commerçants bhattias<sup>19</sup>, originaires de Cutch, d'aller chercher des armes à Djibouti, ou dans d'autres ports de l'Afrique orientale, pour ensuite les revendre soit à Mascate, soit dans des littoraux du golfe du Cutch. Ce trafic vint peut-être partiellement remplacer celui des esclaves et ses retombées profitèrent à l'ensemble des populations qui y étaient jadis employées. Les sources démontrent en effet que c'est la côte de la Batinah qui était très impliquée, comme elle l'était déjà dans la traite<sup>20</sup>. Le brigadier-général Herbert Henry Austin, soldat de l'armée des Indes, écrit de Mascate qu'elle était « *the arm emporium of the Middle East* »<sup>21</sup> au début du XX<sup>e</sup> siècle. Afghans et Balouchis venaient en effet à Mascate acheter librement les armes. Vers 1900, parce que la surveillance se renforça, ces trafiquants recoururent au truchement d'agents implantés à Bunder Abbas. Les Afghans prenaient ainsi des *steamers* à Karachi, qui les emmenaient à Bunder Abbas où ils passaient leurs commandes et attendaient le retour de leurs émissaires. Plus au nord, sur la côte arabe et sur les rives du golfe Arabo-Persique, c'est Bahreïn qui remplissait la fonction d'*emporium* du trafic<sup>22</sup>. On y venait de la côte perse, c'est-à-dire de Bunder Abbas, de Lingah, de Tahiri/Siraf, de Bandar Kangan, de Bushire, mais aussi de Mohammerah, de Koweït, du Nedj, de Sharjah, et encore d'Oman dans certains cas, pour acheter des armes<sup>23</sup>. *Fracis, Times & Co.* était aussi en action, tandis qu'un grand marchand arabo-persan aux activités transfrontières, Muhammad Rahim, faisait des ventes considérables de fusil<sup>24</sup>.

#### La provenance des armes et des munitions. L'internationalisation du Golfe

Examinons maintenant l'origine des armes et des munitions. Au milieu des années 1880, nombre de fusils et de cartouches vendus dans le Golfe avait une origine que l'on pourrait qualifier de « régionale » ou de macro-régionale. À Mascate, les armes provenaient majoritairement dans ces années d'Afrique. Parce que les conséquences de la conférence de

<sup>19</sup> Sur ces marchands, Faranirina V. Rajaonah (dir.), *Cultures citadines dans l'océan Indien occidental (XVIII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle). Pluralisme, échanges, inventivité*, Paris, Karthala, 2011, p. 35-45. Dans la région de Cutch, l'abolition de la traite des esclaves date de 1835. Rappelons que le terme Bania est un terme générique qui regroupe les Bhattias, les Lohana, les Vantias, les Khojas, les Bohras, les Momens ; les Bhattias sont des commerçants hindouistes, comme les Vantias, tandis que les Bohras et les Khojas sont chiites, les Bohras relevant d'une branche ismaélienne. Les Bhattias sont originaire de Cutch. Voir Dan G. Keswani, « Influences culturelles et commerciales indiennes dans l'océan Indien, de l'Afrique et Madagascar à l'Asie du Sud-Est », *Relations historiques à travers l'océan Indien*, Paris, UNESCO, 1980, p. 37-50.

<sup>20</sup> G. Crouzet, « "A Sea of Blood and Plunder" », *art. cit.*

<sup>21</sup> Herbert H. Austin, *Gun Running in the Persian Gulf and other Adventures*, Londres, John Murray, 1926, p. 12.

<sup>22</sup> « Selection from correspondence relative to the traffic in arms in the Persian Gulf, 1897-1898. Part II », 26 oct. 1898, IOR/L/PS/18/C87/2 ; « Selection from correspondence relative to the traffic in arms in the Persian Gulf, 1897-1898. Part I », IOR/L/PS/18/C87/1, 28 avr. 1898 ; « Foreign Office Prints: Traffic in arms in the Persian Gulf », IOR/L/PS/20/FO39, 1899-1900.

<sup>23</sup> James Onley, *The Arabian Frontier of the British Raj. Merchants, Rulers, and the British in the Nineteenth Century Gulf*, Oxford, Oxford University Press, 2007.

<sup>24</sup> Il s'agit de Agha Muhammad Rahim Safar, dont James Onley avance qu'il est d'origine perse, avec une famille installée auparavant à Hillah mais qui pu être arabo-persianisée. Voir James Onley, « Transnational Merchants in the Nineteenth Century Gulf: The Case of the Safar Family », dans *Transnational Connections and the Arab Gulf*, dir. Madawi Al-Rasheed, Londres, Routledge, 2005, p. 59-89.

Berlin commencent alors à se faire sentir sur le commerce d'esclaves et d'armes<sup>25</sup>, fusils et munitions peinent à trouver preneurs en Afrique de l'Est. De cette contraction du marché africain, il résulte donc une redistribution des flux vers Mascate. Puis de l'*emporium* omanais, les armes étaient conduites sur les boutres des populations omanaises et khalijiennes vers la côte du Mekran, vers Bushire ou Bunder Abbas, mais aussi l'ensemble des cités de la « Côte de la Trêve » et notamment Doha et Bahreïn.

Il faut toutefois souligner une évolution majeure vers 1890 : le trafic d'armes prit alors dans la cité omanaise une dimension internationale. Et c'est l'Europe qui se mit alors à fournir en armes le Golfe et la zone des frontières nord-ouest du sous-continent indien via Mascate. À la lumière de la documentation, on peut ainsi estimer qu'entre avril 1890 et juin 1892 plus de 11 500 armes à feu furent importées d'Europe à Mascate. En 1895-1896, ce sont plus de 4 350 fusils et 604 000 cartouches qui furent importées à Mascate ainsi que 20 000 fusils l'année suivante, tous d'Europe. Citons ici l'exemple d'une cargaison de 420 fusils Enfield, fabriqués en Grande-Bretagne, mais importés d'Autriche-Hongrie et achetés à Mascate par des Khojas de Gwadar, qui fut interceptée à Karachi, alors qu'elle allait prendre la route de Mascate<sup>26</sup>. Ces armes étaient, exception faite de certains fusils fabriqués à Liège, d'origine britannique. La société *Joyce & Kynoch* contrôlait une partie des importations depuis Londres. Les armes étaient ensuite vendues aux tribus d'Oman et de la péninsule Arabique, réexportées vers le Koweït, la « Côte de la Trêve », le Qatar et Bahreïn ou encore vers la mer Rouge et l'Iraq ottoman. Les *nakhodas* les chargeaient dans leurs bateaux, cachées au milieu des sacs de marchandises, dont ceux de citrons séchés ou de Halva.

C'est dans les archives françaises que l'on trouve sans doute le plus de détails sur cette internationalisation du trafic d'armes à Mascate. Il semble ainsi qu'au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, les importations d'armes françaises aient dépassé celles d'origine britannique. Ainsi, pour l'année 1900<sup>27</sup>, le consul de France note-t-il que la plupart des armes ayant pénétré en territoire omanais provenaient de Marseille. De ce port méditerranéen étaient ainsi envoyées chaque mois depuis 1898 d'importantes cargaisons d'armes, en direction d'Oman, mais aussi de Djibouti, soit indépendamment, soit en relais. Pour le seul mois d'octobre 1900, deux envois ont eu lieu ; le premier consistait en 464 000 cartouches gras<sup>28</sup>, 300 fusils martini, 200 carabines martini, 25 000 cartouches martini. Et pour le second : 8 000 cartouches gras, 20 000 cartouches martini, 7

<sup>25</sup> Voir Henri Brunschwig, *Le Partage de l'Afrique noire*, Paris, Flammarion, 2009.

<sup>26</sup> « Arms traffic: papers relating to gun running in the Persian Gulf, including a history of operations against offenders », IOR/Mss Eur F161/138, 1880-1916 ; « Cpt P. M. Sykes: reports on arms traffic to Afghanistan from Persian Gulf and expenses », IOR/L/PS/8/62, oct. 1897-mars 1898 ; « Selection from correspondence relative to the traffic in arms in the Persian Gulf, 1897-1898. Part II », 26 oct. 1898, IOR/L/PS/18/C87/2 ; « Selection from correspondence relative to the traffic in arms in the Persian Gulf, 1897-1898. Part I », IOR/L/PS/18/C87/1, 28 avr. 1898 ; « Foreign Office Prints: Traffic in arms in the Persian Gulf », IOR/L/PS/20/FO39, 1899-1900.

<sup>27</sup> Correspondance politique et commerciale de Mascate, « Nouvelle Série », archives du ministère des Affaires étrangères, P184, « Trafic d'armes, dossier général I », 1900-1907.

<sup>28</sup> Le fusil gras remplaça le chassepot en 1874. Le fusil martini, conçu par le Suisse Friedrich von Martini avec un canon conçu par l'Écossais Alexander Henry fut adopté par la British Army à partir de 1871 et produit en masse. Il connut de nombreuses variantes connues sous le nom M-H Mark II, puis surtout à partir de 1877 il y eut les types *Cavalry Carbine*, *Garrison Artillery Carbine*, *Artillery Carbine*. Notons que certaines carabines martini étaient fabriquées en Belgique.

carabines martini, 2 fusils gras, 61 carabines martini, 1 mousqueton martini, 100 fusils gras. Le consul, soulignant que les envois en 1900 et en 1901 étaient parfois tri-mensuels, insiste sur le fait que la majorité des armes étaient de fabrication française et issues des manufactures de la Société Française de Munitions de chasse de tir et de guerre<sup>29</sup>. On trouvait parfois dans les cargaisons des armes belges ou anglaises, mais elles étaient plus rares. L'agent diplomatique français livre d'intéressants éléments sur les protestations des sociétés d'armes, par leur agent omanais, lorsque des saisies organisées par les autorités anglo-indiennes avaient lieu. Ainsi, au cours de l'année 1901, un procès eut-il pour protagoniste la société d'armes londonienne *Fracis, Time & Co.*, à la suite de l'interception et de la fouille en 1898 du *steamer* le *Baluchistan*, par un croiseur de la *Royal Navy* : ce cargo transportait des caisses d'armes vendues par la société qui était basée à Londres : 7 850 fusils et 700 000 boîtes de cartouches. Ordonnée par le *Political Résident* de Bushire, le colonel Malcolm John Meade, la saisie fut finalement condamnée par la justice britannique et *Fracis, Time & Co.* obtint gain de cause<sup>30</sup>.

En 1902 et 1903, le trafic entre Marseille, Boulogne et Mascate continua de progresser comme le laissent comprendre les archives. En 1902, les navires de l'*Anglo-Arabian & Persian Company* auraient transporté à eux seuls, selon les chiffres du consulat français de Mascate, plus de 4 847 fusils fabriqués en France. En 1903, le ministre français des Affaires étrangères fit savoir à Mascate, dans une lettre, que 85 000 cartouches martini et 125 fusils martini étaient partis de France en avril à destination d'Oman. Le nombre de trafiquants d'armes à Mascate travaillant en lien avec les sociétés d'exportation françaises augmenta aussi au tournant du XX<sup>e</sup> siècle. Vers 1905, on comptait ainsi deux Français : Antoine Goguyer, et son homologue, le Parisien Paul Caracalla, qui dans son magasin nommé le « Bazaar français » vendait des armes<sup>31</sup>. Il y avait également les hommes à la tête de la société Kevorkoff<sup>32</sup>, Bageot & C<sup>ie</sup>. Basés à Djibouti, ils disposaient de passeports français. À ces derniers, s'ajoutaient cinq « Anglo-Indiens », mais aussi un Britannique, désigné par le consul français sous le simple nom de « Malcolm ».

## INTERNATIONALISATION ET RÉGIONALISATION DU TRAFIC : LE GOLFE, UN UNIVERS INCONTRÔLABLE ?

Les difficultés rencontrées par les Britanniques pour lutter contre le trafic d'armes sont encore d'autres marqueurs de ce que le Golfe se caractérise par son hybridation multiforme avec d'autres espaces, et qu'en conséquence il échappe à leur contrôle.

---

<sup>29</sup> Fondée en 1884 par Victor Gaupillat et Jules Félix Gévelot.

<sup>30</sup> Voir E. Chew, *op. cit.*, p. 152.

<sup>31</sup> Voir Hussain Ben-Al-Seyed-Yousuf Hashim Al-Mousawi, *A History of Omani-British Relations, with Special Reference to the Period 1888-1920*, PhD thesis, Department of Modern History, University of Glasgow, août 1990, <http://theses.gla.ac.uk/4350/>, p. 242.

<sup>32</sup> Il s'agit d'un négociant russe d'origine arménienne, Matig Kevorkoff, qui opérait en Éthiopie.

## Le développement du trafic à partir de 1898 et de nouveaux bouc-émissaires : les tribus de la frontière nord-ouest des Indes

Ce n'est que vers 1898 qu'il fut établi par les Britanniques que les très importantes quantités d'armes importées à Mascate étaient, pour la quasi majorité d'entre elles, réexportées à destination de la frontière nord-ouest des Indes. Briton Cooper Busch a postulé<sup>33</sup> qu'il y aurait eu une sorte de gêne des autorités anglo-indiennes à reconnaître ce fait, alors que pourtant les indices s'accumulaient depuis la seconde guerre anglo-afghane. Des Indes serait venu le refus d'admettre que les tribus afghanes et balouchies étaient impliquées dans ces mouvements de contrebande : le vice-roi, Lord Elgin, aurait opposé une force d'inertie à la pression qui aurait été exercée par Whitehall<sup>34</sup>. Une « incurie » du gouvernement des Indes expliquerait que la contrebande continua de progresser à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Se pose malgré tout une question : parler d'« incurie » n'est-il pas trop schématique ou réductif ?

À la faveur des pressions de Londres qui voyait dans ce trafic une question de « sécurité impériale », diverses modalités de preuves furent réunies par le gouvernement anglo-indien afin que soit adoptée une ligne politique efficace et que soient contrôlés les flux d'armes reliant les deux espaces. La coopération entre Whitehall, le Golfe et les Indes fut alors effective. William Lee Warner, de l'*India Office*, qui avait été auparavant *Political Secretary* du *Government of Bombay*, émit le premier l'idée selon laquelle la porosité des frontières entre la Perse, l'Afghanistan et les Indes permettait la circulation d'armes et de munitions. Lord Elgin, alors gouverneur-général et vice-roi des Indes, l'accusait pourtant toujours de « *hunting a shadow* »<sup>35</sup>. Le colonel Malcolm Meade, *British Political Resident* dans le Golfe<sup>36</sup>, donna en outre des informations précises en 1897 sur le nombre important des cargaisons d'armes circulant de Mascate à Bunder Abbas. Le problème de la contrebande et de la perméabilité de la frontière khalijienne inquiétait le résident qui écrivit dans une lettre privée à Lord Curzon en janvier 1898 : « *the blood of our poor fellows lie at the door of those who have carried on this traffic*<sup>37</sup>. » Et il ajoutait : « *Unless the arms trade is put a stop to, the whole of the population on both sides of the Gulf will very shortly be armed with breach loaders, and have plenty of ammunition and this will there long become a serious danger to the peace of the country and possibly to ourselves*<sup>38</sup>. »

Les messages d'alerte se suivent ensuite. À la fin du mois d'octobre 1897, le consul britannique à Kerman, le capitaine Percy Molesworth Sykes<sup>39</sup>, fut chargé par Londres de

<sup>33</sup> Briton Cooper Bush, *Britain and the Persian Gulf, 1894-1914*, Berkeley/Los Angeles, University of California Press, 1967, p. 271.

<sup>34</sup> Sur les complexes relations à partir de 1857 entre le *Government of India* et l'*Imperial Government*, voir R. J. Blyth, *op. cit.*

<sup>35</sup> B. C. Bush, *Britain and the Persian Gulf, op. cit.*, p. 272.

<sup>36</sup> Malcolm Meade fut Résident de juin 1897 à avril 1900.

<sup>37</sup> *Ibid.*, p. 272.

<sup>38</sup> *Ibid.*

<sup>39</sup> Sir Percy Molesworth Sikes, né en 1867, mort en 1945, fut un acteur majeur du processus de renforcement de la présence diplomatique et politique britannique en Perse. Grand connaisseur de la Perse, qu'il avait parcouru durant plusieurs voyages, il se vit confier la mission d'ouvrir un consulat à Kirman en 1895. Après cette date, il accomplit plusieurs missions sur la frontière du Balouchistan, puis à Ahwaz et Chouster, et aussi au Mekran. Il se rendit aussi au Sistan pour établir un vice-consulat (1898). Un intermède l'emmena en Afrique

compléter les informations réunies par les autorités britanniques dans le Golfe. Il décrit dans son rapport<sup>40</sup> des caravanes d'Afghans venant chercher des fusils et des munitions à Bunder Abbas. Puis les troupes anglo-indiennes combattant sur la frontière vinrent encore ajouter des données complémentaires à cet ensemble de preuves déjà bien constitué. Dans les territoires tenus par les Afridis, les cartouches trouvées et utilisées par ces derniers étaient de facture belge<sup>41</sup>.

Les enquêtes, scrutées par Robert Michael Burrell<sup>42</sup>, révélèrent aussi l'extrême corruption dans ces années des agents des douanes locales opérant sur la côte du Mekran et dans le sultanat d'Oman. Ces agents auraient permis, malgré les interdictions britanniques, aux Afghans de s'introduire dans Mascate. Ils les auraient aidés à traverser les eaux du Golfe entre Gwadar et Mascate, déguisés en Balouchis, mais aussi à acheter des chameaux à Bunder Abbas et à Minab, qui étaient cachés dans les villages jusqu'à ce que les Afghans reviennent chargés d'armes et de munitions achetées à Mascate. Cette complicité des agents locaux perses était bien sûr récompensée<sup>43</sup> : ils auraient touché 2 roupies par fusil et la même somme par boîte de cartouches. Selon Herbert Henry Austin<sup>44</sup>, on aurait donc vu vers 1908 à Mascate, « *re. Arabs, Persians and Baluchis and others, were, free therefore to purchase rifles and pistols quite openly in Masqat town and dispose of them as they pleased*<sup>45</sup> », et ce grâce à l'appui de multiples intermédiaires en Perse et au Mekran.

### Lutter contre la contrebande et renforcer l'autorité de la Grande-Bretagne dans le Golfe

Tandis que des opérations de « pacification » progressaient sur la frontière nord-ouest, les Britanniques cherchèrent à renforcer leur contrôle sur l'espace maritime du Golfe, précisément pour tenter de juguler cette contrebande d'armes et de munitions produites dans des manufactures européennes. Comme dans le cas de la traite, les autorités régionales furent pleinement associées au dispositif. Ainsi, après des mesures prises vers 1880 qui s'étaient avérées peu efficaces, le 15 décembre 1897, le Shâh signa-t-il un accord donnant le droit aux Britanniques de fouiller tous les navires marchands battant pavillon perse qui seraient susceptibles de transporter des armes. Quelques semaines plus tard, le sultan d'Oman se résolut à faire de même.

---

du Sud, puis il revint à Kirman en janvier 1903. Il reçut alors la charge temporaire en février 1905 du consulat général à Mashhad où il resta jusqu'en novembre 1913 avec le titre de « H. M. Consul-General and Agent for the Government of India in Khorasan », polarisé sur le renseignement concernant l'activisme russe en Asie centrale. Voir Denis Wright, « Sir Percy Sykes and Persia », *Central Asian Survey*, 12/2, 1993, p. 217-231 et *id.*, « Sykes, Percy Molesworth, Sir (1867-1945), soldier, diplomat, traveller and writer who wrote extensively on Iran », *Encyclopaedia Iranica*, <http://www.iranicaonline.org/articles/sykes-percy>.

<sup>40</sup> « Cpt P M Sykes: reports on arms traffic to Afghanistan from Persian Gulf and expenses », IOR/L/PS/8/62, oct. 1897-mars 1898.

<sup>41</sup> Les Afridis sont une tribu pachtoune vivant dans la région de la *Khyber Pass*, dans ce qu'on nomme les « zones tribales » aujourd'hui. Ils ont été très actifs durant la deuxième guerre afghane. Voir Charles Miller, *Khyber, British India's North West Frontier: the Story of an Imperial Migraine*, New York, Macmillan Publishing Co., 1977.

<sup>42</sup> R. M. Burrell, « Arms and Afghans in Makran », *art. cit.*

<sup>43</sup> *Ibid.*

<sup>44</sup> H. H. Austin, *Gun Running*, *op. cit.*

<sup>45</sup> *Ibid.*, p. 12.

La surveillance de l'espace s'accrut en 1897-1898 sous la pression des Britanniques, avec la nomination par le gouvernement perse, à Bushire, d'un « *preventive officer* », chargé d'effectuer des saisies dans le port, mais aussi dans les maisons des marchands d'armes suspectés. Entre décembre 1897 et mars 1898, ce fut alors plus de 5 239 fusils qui furent saisis dans le port perse et 1 241 253 boîtes de munitions. Il est difficile toutefois d'estimer les résultats concrets de ces mesures. Si les manufacturiers d'armes du Royaume-Uni et les armateurs protestèrent face à la politique menée, les Britanniques continuèrent de tenter de stopper ce trafic régional. Le 13 avril 1900, la réexpédition de cargaisons d'armes à destination du Golfe par les ports indiens fut interdite par le *Government of India*, sans grand effet puisque la plupart des armes importées à Mascate, à Bahreïn ou en Perse provenaient directement d'Europe. En 1900, ce fut l'*Arms Exportation Act* qui fut voté en Grande-Bretagne : il devenait possible au gouvernement de Sa Majesté d'interdire les exportations d'armes, depuis le Royaume-Uni et à destination d'un pays où elles pourraient être utilisées contre des troupes britanniques. Mais rien ne fut jamais entrepris pour bloquer les flux d'armes à destination du Golfe. Ajoutons qu'en vertu des règles édictées par l'*Admiralty*, les vaisseaux de guerre britanniques n'avaient aucunement le droit d'intercepter des bateaux battant pavillon britannique dans les eaux internationales. Ils pouvaient effectuer des fouilles et des saisies dans des eaux territoriales, si les autorités contractantes avaient donné leur accord ; ce qui n'était pas systématique<sup>46</sup>. Ainsi, si les navires du sultan d'Oman ou du Shâh de Perse furent soumis à de fréquents contrôles de la *Royal Navy*, les bâtiments battant pavillon britannique avaient droit à un tout autre traitement.

Comme l'indiquent les sources, le trafic d'armes et la contrebande continuèrent de progresser après que les mesures rapportées ci-dessus eurent été prises, en raison des continuel combats qui avaient lieu sur la frontière. De nouveaux marchands d'armes s'installèrent dans la capitale omanaise, profitant de la courbe ascendante du commerce. La proportion d'armes importées à Mascate depuis la Grande-Bretagne se réduisit cependant : on vit arriver de plus en plus d'armes belges, mais surtout françaises, mises sur le marché par Antonin Goguyer<sup>47</sup>. Celles-ci représentaient en 1899-1900 1/7<sup>e</sup> des importations et en 1905 1/4. En 1902, d'après les chiffres fournis par les douanes de Mascate, ce sont plus de 8 700 fusils et 726 110 paquets de cartouches qui furent importés à Mascate, tandis qu'en 1904-1905, le nombre de fusils entrant dans la cité omanaise fut égal à 20 000 unités. John G. Lorimer écrit ainsi que vers 1899 « *it was reported that hardly a vessel left the harbour which did not carry arms for places abroad*<sup>48</sup>. » En 1899, sur les stocks importés, seul 5 % demeurèrent dans le sultanat et l'essentiel fut réexporté vers la « Côte de la Trêve » et le Koweït, mais aussi vers la rive perse, à destination ensuite de la frontière nord-ouest,

---

<sup>46</sup> Sur ces problèmes et débats, voir G. Crouzet, *Genèses du « Moyen-Orient »*, *op. cit.* et *id.*, « "A Sea of Blood and Plunder" », *art. cit.*

<sup>47</sup> « Arms traffic in Persian Gulf. Supply of information by exporters to the Custom authorities [Opinion of Law Officers] R. E. Webster and R. B. Finlay, 20 March 1899 », IOR/L/PS/18/C92, 1899 ; « Further correspondence respecting the traffic in arms in the Persian Gulf, & c Part III 1900 », IOR/L/PS/20/FO40/1, sept. 1901.

<sup>48</sup> John G. Lorimer, *The Gazetteer*, *op. cit.*, *Appendix N*, *op. cit.*, p. 2567.

et notamment vers les ports de Mashur<sup>49</sup>, de Lingah et de Bunder Abbas et jusqu'à Hindiya sur l'Euphrate, en amont de Bassorah.

Bunder Abbas semble même avoir acquis dans ces années la même fonction que Bushire avait remplie jusque-là, celle d'une tête de pont pour les caravanes qui venaient s'approvisionner en armes avant de gagner l'intérieur de la Perse, l'Afghanistan et les zones frontalières des Indes. En outre, vers 1900, avec le développement du trafic d'armes et de munitions, les ports de redistribution se multiplièrent. Sur la « Côte de la Trêve », nombre de bateaux et de caravanes marquaient un arrêt à Ajman, véritable entrepôt dans cette partie du littoral. Vers 1902 Dubaï succéda à Ajman. Sharjah fut également un centre majeur, comme en définitive l'ensemble des ports de la côte, à mesure que la contrebande continuait de croître dans le Golfe. En septembre 1902, plus de 100 fusils de type martini furent importés à Sharjah, 150 à Dubaï et 80 à Abou Dhabi, et en octobre 1902, 200 armes du même type furent débarquées à Dubaï et 100 à Ras el Khymah. Plus au nord, c'est Koweït qui servait de plaque de redistribution pour les armes destinées à gagner le Nedj, mais aussi l'Iraq ottoman. Comme dans le cadre du « *network* » de la traite, il faut se garder de rigidifier les structures du commerce d'armes. Il faut imaginer, à l'exemple des flux d'esclaves, de petits *dhows* khalijiens circulant dans les eaux du Golfe, entre les îles et les hauts fonds, entre les différents *emporia* – Mascate, Bahreïn, Bunder Abbas, Gwadar – et les interfaces de redistribution comme la côte du Mekran ou la Batinah, transportant les armes et les munitions mais aussi embarquant ces Afghans qui dominaient le trafic et revendaient aux Afridis, aux Ghalai ou aux autres tribus de la frontière du nord-ouest les fusils qui leur servaient à combattre le gouvernement des Indes.

Comme au moment de la traite, une des principales armes utilisées par les autorités anglo-indiennes fut la signature de traités avec les sheikhs locaux. Citons ici les principaux d'entre eux qui contribuèrent au renforcement à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle de la sphère de légalité que les Britanniques avaient commencé à créer en 1819<sup>50</sup>. Ce sont d'abord les *emporia* qui furent la cible de la politique britannique : Mascate et ses satellites en Oman, mais ensuite Bahreïn, en 1898. Cette année-là, le sheikh Isa Al Khalifah déclara l'import-export d'armes dans son territoire insulaire illégal, rendant les cargaisons interceptées susceptibles de confiscation. En vertu de cet accord, les vaisseaux perses et anglais étaient autorisés à intercepter et à fouiller les bateaux bahreïnins dans les eaux territoriales perses, bahreïniennes et anglo-indiennes, et à saisir armes et munitions qui seraient découvertes, s'il était confirmé que ces dernières avaient pour destination les Indes, la Perse ou Bahreïn. Puis, puisque Bahreïn était surveillée de près par les autorités perses et anglaises, on assista à une redistribution spatiale des flux d'armes vers le Koweït. Vers 1904, la contrebande d'armes battait son plein au Koweït. Antoine Goguyer, le fameux marchand français, fut selon John G. Lorimer reçu en février 1904 en tant qu'invité de marque du sheikh Mubarak et nombre des caisses d'armes et de munitions furent importées depuis Mascate par le sheikh lui-même, après que les deux hommes se soient sans doute entendus. Au début du mois

---

<sup>49</sup> Aujourd'hui Bandar-e Mahshahr, dans le Khouzestan, sur la côte qui borde le Shatt el Arab, à proximité de Bassorah. Hindiyan pour Hindiya, aujourd'hui en Irak, sur l'Euphrate juste au sud de Kerbala, donc en amont de Bassorah.

<sup>50</sup> À ce sujet, voir G. Crouzet, « "A Slave-Trade Jurisdiction" », *art. cit.*

d'août 1904, 12 caisses d'armes à feu gagnèrent les réserves personnelles du sheikh ; le 18 du mois, plus de 29, et à la fin du mois, plus de 800 fusils furent importés. Au début de l'année 1905, les importations se seraient succédées à un rythme de 1 000 fusils par mois, dont les 5/12<sup>e</sup> étaient apportés par des *steamers* et le reste par des boutres. Mubarak aurait tiré à cette date plus de 50 000 dollars par an de ce fructueux commerce. Si la majorité des armes gagnaient le Nedj, une partie était expédiée vers l'Iraq ottoman, comme permet de l'appréhender la saisie à bord d'un bateau battant pavillon perse, au début de l'année 1901, par la canonnière ottomane la *Zubaf*, de 250 fusils de confection anglaise et de 12 000 cartouches à destination de Bassorah. Malgré le renforcement de la présence britannique dans les eaux koweïties, l'espace qui était sous l'autorité de sheikh Mubarak remplissait la même fonction que Mascate ; il approvisionnait le nord du Golfe, tandis que Mascate exportait surtout vers le sud de l'espace khalijien et la Perse.

Ces réalités expliquent que la pression ne se relâcha pas. Les 24, 25 et 26 novembre 1902, les sheikhs de la « Côte de la Trêve » signèrent, à la demande du résident britannique, un accord en vertu duquel ils interdisaient l'importation et l'exportation d'armes dans leurs territoires respectifs.

### Absence de coopération entre puissances impériales et tensions

En 1908 toutefois, le résident britannique Percy Cox soulignait dans la correspondance qu'il entretenait avec le *Government of India* l'inefficacité des mesures prises jusques alors. Il faisait écho aux propos de l'un des agents de l'*Agency* britannique de Mascate qui, en 1907, avait dénoncé le caractère non adapté des patrouilles anti-contrebande dans les eaux du sud du Golfe. Les échecs répétés contribuaient selon l'agent de Mascate à discréditer l'autorité de la Grande-Bretagne dans le Golfe. En outre, au cours de la seule année 1908, il fut prouvé que plus de 30 000 fusils et 3 millions de boîtes de munitions avaient circulé entre Mascate et l'Afghanistan. En 1906, il se serait vendu pour 1 680 000 roupies d'armes, chiffre largement dépassé en 1908<sup>51</sup>. Les achats d'armes en direction de l'Afghanistan et des zones tribales frontalières auraient en effet atteint en 1908 plus de 4 180 000 roupies. Toujours selon le consulat de Mascate, on aurait vu à l'automne 1908, plus de 100 Afghans se rendre en Oman pour acheter des armes à la maison de Goguyer, le marchand français. En 1907, le résident parla d'une centaine d'armes passant chaque semaine de Mascate à Gwadar et de 30 000 par an pour l'année 1908. D'autres chiffres alarmants furent transmis aux autorités du Golfe et des Indes : selon le *Military Intelligence Department*, plus d'un quart des hommes des tribus de la frontière du nord-ouest avaient en 1908 une arme à feu en leur possession. Le gouvernement des Indes avança, quant à lui, le chiffre de plus de 100 000 hommes équipés d'armes modernes sur cette frontière stratégique.

Néanmoins, la surveillance de l'espace maritime et les fouilles de bateaux se révélaient très insuffisantes pour lutter contre l'ampleur de la contrebande. Arnold Keppel dans son ouvrage<sup>52</sup> revient en 1910 sur l'inefficacité des mesures prises, mais en même temps sur les évolutions du

---

<sup>51</sup> « Foreign Office Prints: Traffic in arms in the Persian Gulf », IOR/L/PS/20/FO40, 1901-1904 ; « Traffic in arms, Persian Gulf », IOR/L/PWD/7/1522, sept. 1907-avril 1916.

<sup>52</sup> Arnold Keppel, *Gun-Running and the Indian North-West Frontier*, Londres, John Murray, 1911, p. 129-144.

trafic. Les acheteurs, venus de la *Northwest Frontier* ou du Balouchistan peinent ainsi à trouver des *nakhodas* qui acceptent de faire la traversée entre Mascate et la côte perse ou celle du Mekran, leurs boutres chargés d'armes et de munitions qui étaient cachées entre des sacs de dattes ou du poisson séché.

Remarquons qu'au même moment s'ouvrit, dans un climat extrêmement tendu, la seconde conférence internationale sur le trafic d'armes. En 1890, une première réunion de ce type s'était tenue à Bruxelles et les puissances signataires du traité en date du 2 juillet s'étaient accordées pour tenter de limiter le trafic, mais le Golfe n'était pas compris dans les espaces que l'on s'engagea alors à surveiller. En 1908, les mêmes États se réunirent à nouveau à Bruxelles, mais ne parvinrent à aucun règlement concret de la question du Golfe et ce pour plusieurs raisons. Les Italiens, qui faisaient face à une importante contrebande en mer Rouge, souhaitaient combattre le phénomène et, conscients de la porosité de l'espace limitrophe du golfe Arabo-Persique, avaient fait part au cours de la conférence de leur volonté d'ouvrir un consulat à Mascate. L'agent en poste aurait été en charge de la surveillance de la contrebande, en lien avec le représentant diplomatique britannique. Londres réagit très violemment à cette annonce et l'Italie fit marche arrière. De plus, le climat de la conférence fut véritablement empoisonné par le refus de la France de collaborer et de céder sur le statut des boutres mascatis « francisés »<sup>53</sup>, sur lesquels nous reviendrons. Ces derniers, parce que battant pavillon français, n'étaient pas concernés par le droit de fouille exercé par les navires britanniques et ils étaient activement impliqués dans le trafic d'armes. De plus, durant la conférence, dans le but de tenter de réduire les importations d'armes à Mascate, les Britanniques demandèrent à un certain nombre de puissances occidentales de revoir leurs traités de commerce avec Mascate : les Hollandais et les Américains acceptèrent, tandis que les Français, sans surprise, refusèrent. Sur fond de tensions franco-anglaises très vives, la conférence fut ajournée sans résultats.

### Le « *Persian Gulf Blockade* » et l'intervention militaire

Le bilan des premières mesures prises par les Britanniques était donc désastreux. Il fallait songer à une autre tactique. Un des problèmes majeurs pour mettre en place une politique efficace fut que le *Foreign Office*, le *Treasury* et l'*Admiralty*, d'un côté, et le gouvernement des Indes de l'autre, se renvoyaient sans cesse la balle. Pour le second, qui pressait Londres d'agir, il s'agissait d'un « *matter of imperial defence* ». Pour les premiers, les zones concernées étant sous la juridiction du gouvernement des Indes, à qui il appartenait de prendre les mesures appropriées, mais qui tardait à réagir, arguant du coût que pourrait avoir toute forme d'intervention lourde dans l'espace khalijien. Calcutta se rangea finalement à la décision d'instituer une forme de blocus sur la côte de Mekran que l'on appela le « *Persian Gulf Naval Blockade* ». Placé sous le commandement du « *Commander in chief of the East Indies Squadron* », Sir Edmond Slade, le « *blockade* » reposait sur l'engagement de troupes marines et terrestres. Ainsi, tandis que les

---

<sup>53</sup> Sur l'affaire des boutres mascatis, Jean-François Rispal, « Zanzibar et la politique française dans l'océan Indien (1776-1904) », *Rahia*, n° 15, 2005, p. 1-115 et G. Crouzet, *Genèses du « Moyen-Orient »*, *op. cit.*

bateaux patrouillaient, interceptant les *dhows* et autres boutres, des petites colonnes d'hommes devaient intervenir sur terre. En envoyant à Edmund Slade des renforts terrestres, placés sous l'autorité du colonel Walter Sinclair Delamain de l'armée des Indes et désignés sous l'appellation de « *Mekran landing force* », le gouvernement des Indes contourna l'hostilité du *Foreign Office* qui ne voulait en aucun cas voir entrer en action des troupes britanniques sur le sol perse. Edmund Slade justifia son besoin de troupes terrestres en avançant que ces dernières ne se livreraient qu'à des opérations très ponctuelles et dans la proximité immédiate de la côte. Bombay dépêcha trois bâtiments de la *Royal Indian Marine* : le croiseur léger H. M. S. *Highflyer*, le transporteur de troupes H. M. S. *Hardinge* et le H. M. S. *Northbrook*. Ils venaient relayer les deux vaisseaux qui avaient été envoyés quelques années auparavant : les croiseurs H. M. S. *Philomel* et H. M. S. *Fox*.

En outre, en vertu des accords signés en 1898 contre la contrebande d'armes sur son territoire<sup>54</sup>, la Perse se devait d'accepter, le cas échéant, la présence de troupes anglo-indiennes et britanniques sur son territoire. Les résultats du « *blockade* » se firent sentir assez rapidement. Les premières opérations des troupes navales se déroulèrent près du cœur de la contrebande d'armes sur la côte du Mekran : entre Chahabar et Jask. Et dès 1910, la contrebande entre Mascate et le Mekran sembla se réduire. Pourtant, au début de 1910, la nouvelle parvint au « *Commander in Chief of the East Indies Squadron* » que 3 000 Afghans et Pachtouns avaient été quelques mois auparavant aperçus marchant avec leurs caravanes en direction de la côte du Mekran. Fut alors rassemblé, placé sous les ordres Sir Edmond Slade, un petit corps expéditionnaire de 1 000 hommes, chargés d'intercepter ces Afghans et baptisée la « *Makran Field Force* ». Ou plutôt d'opérer le « nettoyage » du littoral, pour employer un terme moderne. Dès 1910, mais surtout au printemps 1911, elle remplit plusieurs missions qui étaient destinées à l'interception des contrebandiers afghans. Des combats, parfois violents eurent lieu en avril, ce qui suscita des débats au sein du Parlement britannique. Notons par exemple les affrontements très durs où trouvèrent la mort le 28 avril à Sirik, une petite ville du détroit d'Ormuz, des soldats anglo-indiens. La présence de la « *Makran Field Force* » conduisit les contrebandiers à décaler leurs opérations vers l'Est, forçant Edmund Slade à intervenir dans certains cas loin des côtes perses. Le *Foreign Office* et l'*India Office*, apprenant comment les opérations se compliquaient et face à une certaine agitation au Parlement, exprimèrent leur mécontentement ; et E. Slade fut mis en demeure de justifier les motifs qui avaient poussé ses hommes si loin des rivages du Golfe.

La pression ne se relâcha donc que lorsque les Britanniques obtinrent que le sultan de Mascate prenne une décision importante. En juin 1912, il accepta que toutes les armes importées à Mascate soient stockées dans un bâtiment spécifique, afin qu'un contrôle efficace de la revente et des réexportations soit enfin institué. De plus, à partir de cette date, seuls des acheteurs dotés d'une « License » concédée par le « gouvernement » du Sultan Mascate pouvaient acheter des armes auprès de cette centrale. Ceux que les Britanniques désignaient comme les marchands d'armes les plus actifs, les « *French arms dealers* », se plièrent à la réglementation et, en 1912, le déclin de la contrebande devint un fait indéniable.

---

<sup>54</sup> La Perse avait été une des puissances non-européennes à signer la convention de Bruxelles.

L'étude du trafic d'armes dans le Golfe révèle l'organisation économique de cet espace, à la fois régionalisé et mondialisé. Le réseau de « *l'arms smuggling* », comme celui de la traite, se caractérisait par l'existence de plusieurs pôles, connectés aux flux du commerce mondial d'armes, mais profondément intégrés à un vaste espace régional, s'étendant de la rive arabe du Golfe à Perse à la côte du Mekran, à la frontière nord-ouest des Indes, à l'Afrique de l'Est et à l'ensemble de l'océan Indien septentrional. Ce sont les va-et-vient des contrebandiers, – afghans, arabes, pathans, balouches ou perses – qui structuraient ce vaste réseau, liant Mascate, Bahrein, et le Koweït aux ports de la rive perse et du Mekran mais aussi et surtout à la *Northwest frontier*, embrasée par une série de rébellions des tribus pathans à partir de 1890. Les difficultés rencontrées par Londres et le gouvernement anglo-indien pour tenter de contrôler ce qu'ils jugeaient être, comme la traite, un commerce « illégal » sont intéressantes à plus d'un titre. Elles témoignent des résistances à l'impérialisme anglo-indien dans la zone de l'Asie du Sud, au sein de l'Empire des Indes même. La répression britannique contre la contrebande d'armes fut violente, comme l'avait été celle contre ladite « piraterie » au début du XIX<sup>e</sup> siècle, et parvint certes à réduire le trafic. Cela ne doit cependant pas faire oublier l'absence de coopération entre les puissances européennes pour organiser la répression contre ce trafic. *L'arms smuggling* grâce auquel Antonin Goguyer et nombre de Balouches et d'Afghans firent fortune révèlent ainsi, l'ampleur des rivalités impériales entre puissances européennes, une quinzaine d'années avant le début de la Première Guerre mondiale.

*Guillemette Crouzet*

Sujet de thèse : « "Genèses du Moyen-Orient". Le Golfe Persique à l'âge des impérialismes (c. 1800-c. 1914) », sous la direction d'Éric Bussière. Thèse soutenue en juin 2014, à paraître chez Champ Vallon à l'automne 2015.

Résumé : Au tout début du XX<sup>e</sup> siècle fut inventé le concept de « Moyen-Orient ». Or, c'est du côté des Indes que l'on doit chercher l'origine de cette construction géographique, parce que le « Moyen-Orient » est alors conçu comme l'ensemble des territoires gardant l'Empire anglo-indien face aux menaces ottomanes, russes, françaises et allemandes. Et cette invention procède d'une lente genèse qui eut, à partir de 1809, pour cadre l'aventure britannique dans le Golfe Arabo-Persique. L'impérialisme britannique et anglo-indien, actif tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle dans les eaux et sur les rivages de la péninsule Arabique, de la Perse et du nord de l'océan Indien, est au cœur de l'ouvrage de Guillemette Crouzet, qui démontre également comment, dans ce contexte, le Golfe participe à une mondialisation croissante de l'économie.